

L'emploi dans l'Yonne

Analyse des évolutions : 1T2025—1T2026

Dans ce numéro :

Le département
Les arrondissements
Zoom sur l'intérim

L'emploi icaunais en légère baisse au premier trimestre 2026

Dans l'Yonne, à la fin du premier trimestre 2026, ce sont 40 postes qui ont été perdus par rapport à l'année précédente, soit une baisse de 0,1%. En région, la perte d'emplois est plus marquée, atteignant - 0,6%. Le département poursuit ainsi sur la tendance amorcée depuis 2022, à savoir une baisse modérée des effectifs. En termes de volumétrie, l'Yonne retombe quasiment à son niveau d'avant crise sanitaire, les gains de la reprise post-covid ayant été rongés progressivement par le contexte inflationniste engendré par la guerre en Ukraine.

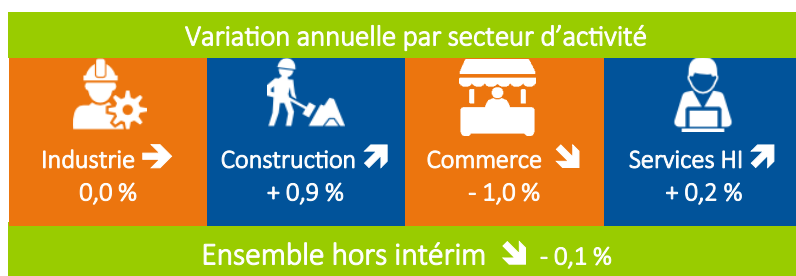
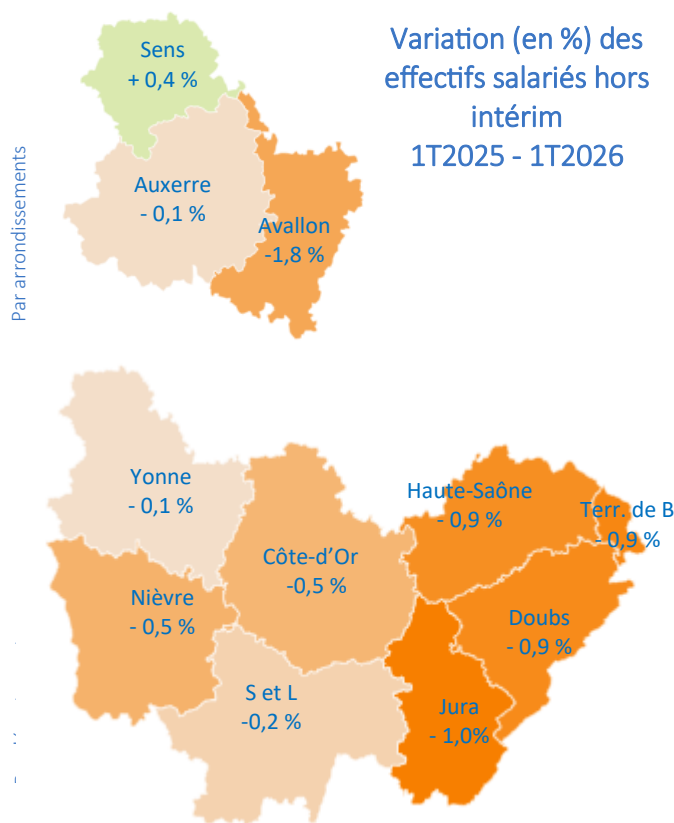
Le commerce, seul secteur à perdre des postes

Sur un an, dans l'Yonne, seul le secteur du commerce affiche des pertes d'emplois (- 160 postes, soit - 1,0%), en lien notamment avec le ralentissement de la consommation des ménages. L'industrie voit ses effectifs stagner tandis que des gains d'emplois sont à mettre au crédit des services et de la construction.

L'arrondissement de Sens toujours en croissance

Le Sénonais, en dynamique autour des services, porte l'emploi départemental. De son côté, l'arrondissement d'Avalon est en difficulté avec une forte baisse dans le commerce. Enfin, l'Auxerrois voit ses effectifs stagner malgré une forte hétérogénéité sectorielle.

- 40 postes permanents perdus en un an.
- Le commerce affiche des difficultés.
- L'arrondissement de Sens est le seul à ne pas perdre de postes sur un an.



14 120 demandeurs d'emploi cat. A dans l'Yonne au premier trimestre 2026 (Données CVS*)

➡ - 0,8 % sur le trimestre

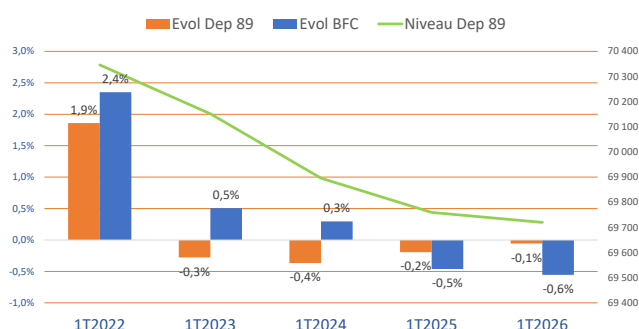
➡ - 2,3 % sur un an

Source Pôle Emploi-Dares, STMT, traitements Dares
* données corrigées des variations saisonnières

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements : les règles d'actualisation et le régime de sanctions. Détail disponible sur le site <https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr> (Rubrique études et statistiques).

Source Urssaf

Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



* **Avertissement** : Les séries d'effectifs salariés intègrent désormais les effectifs apprentis en cohérence avec les publications réalisées en collaboration avec l'Insee.

Sur une année glissante, l'emploi permanent (c'est-à-dire hors intérim) icaunais affiche une baisse (- 0,1 %). Seul le secteur du commerce affiche une baisse.

L'industrie stabilise ses effectifs

Dans l'industrie, les effectifs se stabilisent sur un an. En effet, malgré une forte croissance de l'industrie agro-alimentaire (+ 100 postes), des secteurs sont plus en difficulté comme la métallurgie et fabrication d'équipements métalliques (- 50 postes) ou encore le bois-papier (- 40 postes). Cette stabilisation à l'échelle départementale cache des réalités bien différentes dans les territoires : le Sénonais et l'Auxerrois (resp. + 0,7% et + 0,5%) progressent quand l'Avallonnais décline fortement (- 6,1%).

Les effectifs se redressent dans la construction

La hausse des taux d'intérêts impulsée par la guerre en Ukraine marque le pas sur l'année 2025. Cela permet au secteur de bénéficier d'une conjoncture plus favorable. Sur un an, les effectifs sont en croissance (+ 0,9 %). Celle-ci reste tout de même à relativiser puisque la dynamique de la construction de bâtiments (+ 140 postes) est à mettre au crédit d'un changement administratif qui a requalifié une entreprise auparavant classée dans les services. L'Auxerrois (+ 3,1 % mais qui profite du phénomène expliqué ci-dessus) et l'Avallonnais (+ 2,6 %) sont les territoires porteurs de cette hausse alors que le Sénonais affiche une baisse marquée (- 3,2%).

Le commerce subit le ralentissement de la consommation

Le commerce fait face à la conjoncture économique et notamment le ralentissement de la consommation des ménages. Conséquence directe : le retrait de 1,0 % des effectifs du département. Si le commerce de réparation auto-moto profite du marché de l'occasion (+ 2,0 %), les difficultés restent réelles dans le commerce de détail (- 2,0 %) et dans le commerce de gros (- 1,4 %). Tous les arrondissements sont touchés même si l'Avallonnais reste le territoire le plus impacté (- 5,2 %).

Les services en hausse sur un an

Sur un an, les services hors intérim progressent (+ 0,2 %). Seul l'Auxerrois (- 0,7%) matérialise des pertes (en lien avec la requalification administrative d'une entreprise vers le secteur de la construction) puisque l'Avallonnais comme le Sénonais sont en dynamique (+ 1,4 % pour les deux arrondissements). Les secteurs les plus dynamiques sont les arts-spectacles et activités récréatives (+ 170 postes) et les activités pour la santé humaine (+ 70 postes). À noter que le secteur de l'hébergement-restauration affiche une hausse de 1,0 % (+ 40 postes) dans le département.

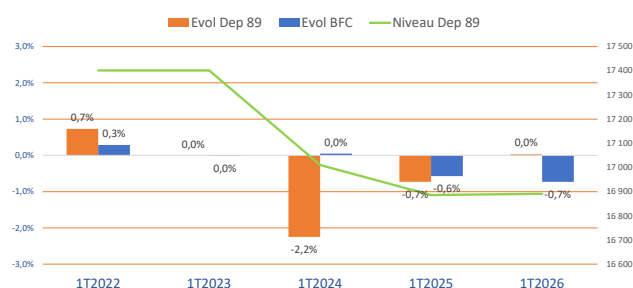
L'emploi salarié privé par arrondissement

Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	1T2026 (en millier)	En Evol. ann. %	1T2026 (en millier)	En Evol. ann. %	1T2026 (en millier)	En Evol. ann. %	1T2026 (en millier)	En Evol. ann. %
Ensemble hors intérim	35,7	-0,1%	7,1	-1,8%	26,9	0,4%	69,7	-0,1%
Industrie	8,4	0,5%	1,3	-6,1%	7,3	0,7%	16,9	0,0%
Construction	3,3	3,1%	0,6	2,6%	1,9	-3,2%	5,9	0,9%
Commerce	6,8	-0,6%	1,8	-5,2%	6,7	-0,3%	15,4	-1,0%
Commerce de gros	1,7	2,4%	0,6	-12,3%	2,5	-1,0%	0,0	-1,4%
Commerce de détail	3,8	-2,6%	1,0	-1,0%	2,9	-1,5%	0,0	-2,0%
Services hors intérim	17,2	-0,7%	3,4	1,4%	11,0	1,4%	31,6	0,2%

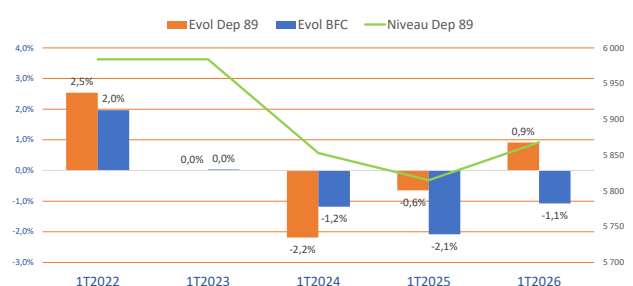
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

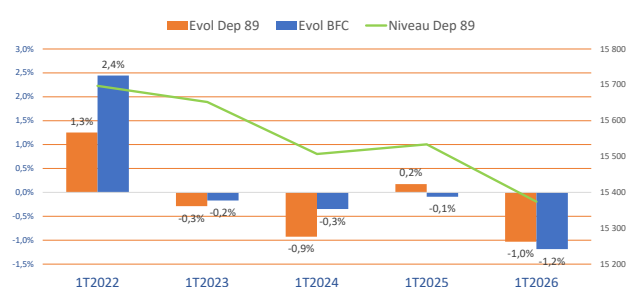
Industrie



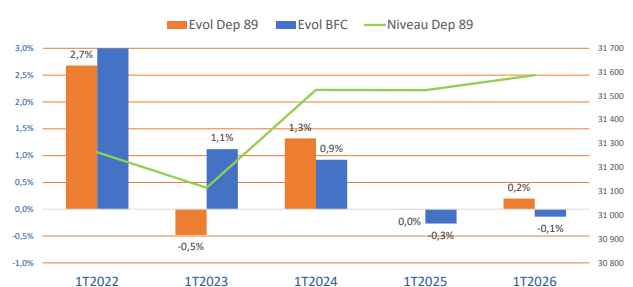
Construction



Commerce



Services hors intérim



Source Urssaf

Avallon : un territoire sous pression

L'arrondissement d'Avallon confirme sa fragilité structurelle avec une baisse de 130 postes sur un an. C'est la plus forte contraction parmi les trois arrondissements de l'Yonne sur cette même période.

L'**industrie** reste le secteur le plus sinistré avec un recul de 80 postes (- 6,1 %) sur un an. Les branches les plus touchées sont l'industrie des plastiques et produits non minéraux avec - 35 postes (-7 %), les industries agroalimentaires avec - 15 postes (-7,1 %) et la production et distribution d'eau/assainissement avec - 10 postes (-17,0 %).

La **construction** fait figure d'exception avec une progression de + 15 postes sur un an, portée essentiellement par les travaux de construction spécialisés (+ 20 postes, + 2,9 %).

Le **commerce** recule de 100 postes (- 5,2 %) sur une année glissante. Les pertes sont concentrées dans le commerce de gros (- 80 postes, - 12,3 %), tandis que le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (- 10 postes) ainsi que le commerce de détail (- 10 postes) résistent mieux.

Les **services** affichent une légère progression de + 40 postes (+ 1,1 %) sur un an, avec toutefois des évolutions très contrastées. On note des progressions notables dans les transports et entreposage (+ 55 postes, + 8,2 %), dans les activités juridiques (+ 20 postes, + 4,1 %) et dans les autres activités de services (+ 20 postes, + 11,6 %). À l'inverse, on constate un recul marqué dans les domaines de l'hébergement-restauration (- 65 postes, - 10,2 %) et de l'action sociale (-10 postes, -2%). Ce socle tertiaire, bien qu'en légère progression, reste insuffisant pour compenser les pertes industrielles et commerciales.

Au total, Avallon reste le territoire le plus exposé aux difficultés économiques de l'Yonne.

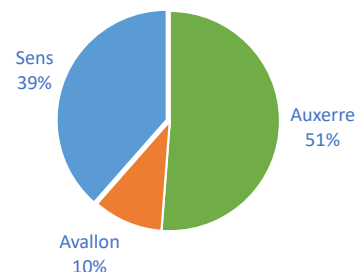
Auxerre : l'emploi salarié stagne au premier trimestre

L'arrondissement d'Auxerre affiche une quasi-stabilité de l'emploi salarié avec une baisse limitée de 30 postes sur un an, soit - 0,1 %. La progression de la construction et le retour à une légère croissance de l'industrie compensent en partie les difficultés rencontrées dans certains segments des services et du commerce.

Le **secteur industriel** enregistre une hausse de 40 emplois (+ 0,5 %). Cette évolution est portée par plusieurs activités dynamiques, notamment les industries agroalimentaires (+ 95 emplois, + 6,0 %), l'industrie chimique (+ 40 emplois, + 6,5 %) ainsi que la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (+ 30 emplois, + 9,0 %). Certaines branches demeurent toutefois en difficulté telles que la fabrication de matériels de transport ou encore la métallurgie qui perdent chacune 30 emplois.

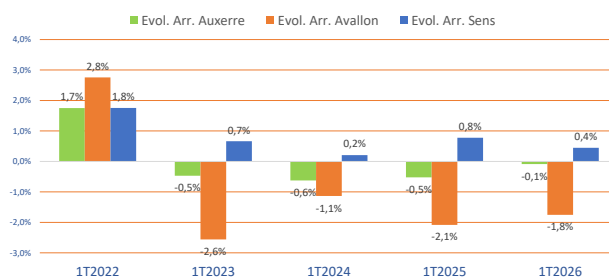
La **construction** affiche la progression la plus marquée du trimestre avec 100 emplois supplémentaires (+ 3,1 %). Cette évolution repose principalement sur la forte hausse observée dans la construc-

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

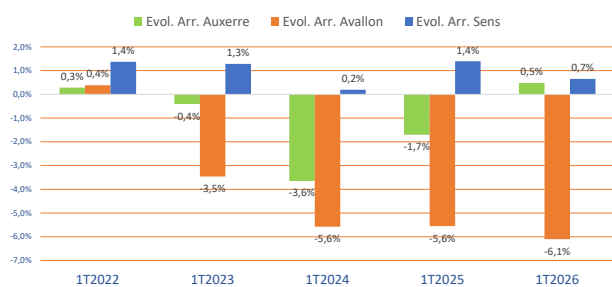


Evol. annuelle des effectifs salariés

Total hors intérim



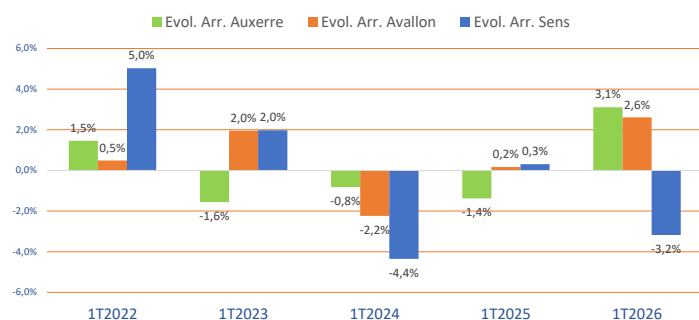
Industrie



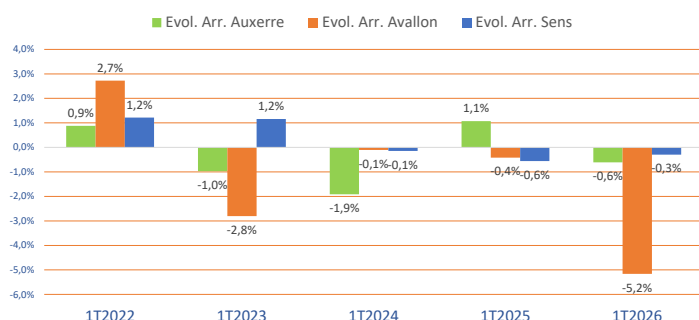
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

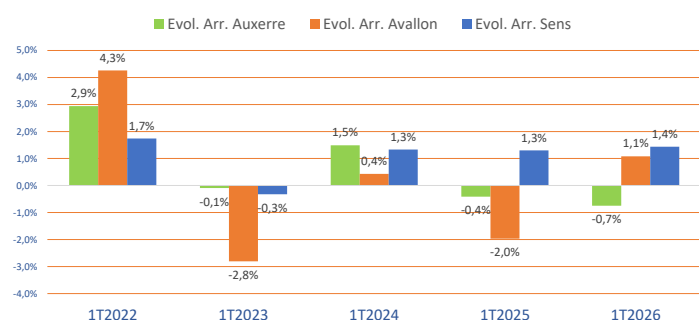
Construction



Commerce



Services hors intérim



tion de bâtiments (près de 150 postes). Cependant, cette hausse est à relativiser puisqu'elle résulte d'un changement administratif : une entreprise du secteur des services ayant été requalifiée vers la construction.

Le secteur des services recule de 130 emplois sur un an (- 0,8 %). Cette baisse s'explique principalement par le phénomène administratif expliqué ci-dessus, à savoir la réorientation sectorielle d'une entreprise des services vers la construction. Des difficultés sont malgré tout recensées dans le transport et entreposage (- 90 emplois, - 3,5 %), les activités de services administratifs et de soutien (- 70 emplois) ainsi que dans les activités immobilières (- 140 postes). Plusieurs activités demeurent néanmoins en progression : les effectifs progressent dans la santé humaine (+ 70 emplois, + 5,5 %) et les arts, spectacles et activités récréatives (+ 80 emplois, + 9,5 %),

Le commerce est proche de la stabilité avec une légère baisse de 40 emplois (- 0,5 %). Le commerce de détail recule de 100 postes (- 2,6 %), tandis que le commerce de gros progresse de 40 emplois (+ 2,4 %). Le commerce de réparation auto-moto poursuit également son développement avec 20 emplois supplémentaires (+ 1,5 %) grâce notamment à la croissance du marché de l'occasion.

Le Sénonais confirme son rôle de moteur économique départemental

Le Sénonais demeure, une fois encore, le principal moteur de l'emploi dans l'Yonne. Entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026, le territoire enregistre une progression de l'emploi salarié portée principalement par le secteur des services, qui gagne 160 emplois sur la période. Cette dynamique repose notamment sur la création de 80 postes dans les arts, spectacles et activités récréatives, mais également sur la bonne tenue de l'hébergement-restauration (+ 80 emplois) et de l'action sociale et hébergement médico-social (+ 40 emplois).

L'industrie contribue également à cette évolution favorable avec un gain net de 50 emplois. Cette progression s'explique principalement par la création de 40 postes dans la fabrication d'équipements électriques, qui compense les pertes observées dans d'autres branches industrielles, notamment la métallurgie et la fabrication de produits métalliques.

À l'inverse, le commerce et la construction apparaissent comme les secteurs les plus en difficulté sur la période étudiée. Le commerce enregistre une perte de 20 emplois, malgré la création de 50 postes dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles. Quant à la construction, elle affiche le recul le plus marqué avec 60 emplois supprimés, une baisse principalement concentrée dans les travaux de construction spécialisés.

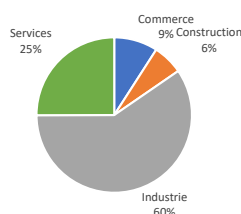
Malgré ces difficultés sectorielles, le Sénonais conserve une dynamique globalement positive et confirme son statut de principal pôle économique du département, grâce à sa capacité à créer des emplois dans les secteurs tertiaires et industriels.

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par arrondissement

	Effectifs intérimaires	Variation annuelle 1T2025 - 1T2026	
	1T2026	en %	en volume
Yonne*	4 140	3,7%	150
Auxerre	1 980	-1,9%	-40
Avallon	140	55,7%	50
Sens	1 910	6,9%	120

* l'arrondissement n'étant pas toujours connu, la somme peut différer du total du département.

Recours à l'intérim mesuré à l'établissement utilisateur dans l'Yonne



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de France Travail des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese DREETS Bourgogne-Franche-Comté.

Hausse dans l'intérim

À la fin du premier trimestre 2026, l'Yonne compte environ 69 720 salariés permanents (c'est-à-dire salariés en CDD, CDI ou en alternance) auxquels on peut ajouter **4 140 intérimaires**. 60 % des intérimaires travaillent dans le secteur de l'industrie. Sur un an, l'intérim dans le département de l'Yonne a augmenté de 3,7 % (+ 150 postes). L'industrie et le commerce créent de l'emploi intérimaire alors que la construction et les services en perdent.

Au final, sur un an, dans l'Yonne, la hausse des effectifs intérimaires (+ 150 postes) atténue la baisse des effectifs permanents.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

Note méthodologique :

Cet encadré est un extrait des éléments méthodologiques détaillés disponibles sur urssaf.org.

La publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

La **DSN est mensuelle**. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 (dès lors que la substitution de la DADS par la DSN est avérée). Depuis, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Urssaf sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **Les données présentées sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le dernier trimestre.**

L'**effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf. **Les effectifs des apprentis sont inclus dans les effectifs salariés.**

Les données sur **les effectifs salariés permanents** sont hors intérim et incluent les apprentis. Elles sont en valeur brute (non corrigée des variations saisonnières).

Les effectifs intérimaires sont transmis par la DREETS. Ils sont en valeur brute (non corrigés des variations saisonnières). Le nombre d'intérimaires en fin de mois comptabilise le nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur cinq jours ouvrés consécutifs en fin de mois. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces cinq jours ouvrés. Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur et par région de l'établissement utilisateur (ETU), c'est-à-dire à l'établissement pour qui l'intérimaire travaille.

Les indicateurs :

Les **effectifs salariés** sont mesurés en **valeurs brutes**. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. **Les évolutions sur la « période de crise sanitaire »** sont calculées entre le dernier trimestre connu et le même trimestre de l'année 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



L'emploi dans l'Yonne n° 67

N° ISSN : 2110-5391

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**
Urssaf Bourgogne
jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr
- **Fabien Dings**
CCI de l'Yonne - f.dings@yonne.cci.fr
- **Emilie Favret**
Maison de l'emploi d'Auxerre - efavret@mdeauxerrois.com
- **Wilfrid Richebourg**
Maison de l'emploi d'Auxerre - wrichebourg@mdeauxerrois.com

Retrouvez Stat'Ur sur www.urssaf.org et l'emploi dans l'Yonne sur bourgogne.urssaf.fr